

JE ME SUIS NOYE DANS LES LARMES DE SES YEUX

J.E.

Dans ses yeux larmoyants, je me suis noyé. Je n'ai pu résister ; j'ai lâché prise et me suis fait emporter par le cours de ses larmes.

Il est entré en silence, tête baissée, et s'est assis, prostré, la tête enfouie dans ses mains entravées. Nous étions une cinquantaine, face à lui, sur les bancs du tribunal. Cinquante à méditer sur l'insupportable atrocité des faits dont il était accusé. Autour de moi, les visages fermés ne laissaient rien transparaître de l'errance des esprits. J'imaginai leurs considérations : la colère, la vengeance peut-être, l'horreur, la souffrance, l'expiation... J'étais plutôt désorienté ; ma lucidité

paraissait faillir pendant ce court moment de silence absolu. Mes repères s'effondraient ; où et comment me situer ?

« Accusé, levez-vous ! » La sommation, pourtant énoncée d'une voix modérée mais assurée, rompit le silence comme l'eut fait un coup de canon. A l'unisson, tous les yeux pointèrent vers le banc de l'accusé. Ce dernier perçut cette charge pendant qu'il se levait lentement. Le voilà debout ; son visage se décomposa. Il pensait : « C'est le début de ce que je redoute par-dessus tout : La vérité exposée qui va entraîner la détestation de ma personne parce que j'ai commis la pire des ignominies : tuer un enfant. On va noyer ma dignité dans l'horreur de ce crime.» Cela lui paraissait plus redoutable que les interrogatoires de la police ou que la prison.

Dans un silence de cathédrale, le Président du tribunal demanda à l'accusé de décliner son nom, âge et profession. L'homme tenta d'articuler son nom ; il éclata en sanglots. Le magistrat le reprit fermement et, entre deux pleurs, on distingua à peine les mots du malheureux.

Je dis malheureux, cela peut choquer, mais c'est le mot qui me vint à l'esprit à ce moment. A l'évocation de ce qualificatif, on pense tout d'abord à la malheureuse victime qui a souffert atrocement avant de mourir à huit ans. Malheureuse, aussi, au sens où elle n'a pas été favorisée par le destin qui la fit vivre dans cette « famille » infâme et sadique.

Et lui, malheureux ? !

C'est une part de malheur que j'ai cru discerner sur sa face déchirée. Le malheur de celui qui est mal doué pour le bonheur, né sous une malheureuse étoile et dont la vie se poursuivra de façon

désastreuse. Oui, la détresse de cet homme m'a ému même si j'avais devant moi un être pervers et cruel.

A la barre, j'ai témoigné sans faillir et sans affect. Je retournai, alors, au milieu du public abasourdi et horrifié les témoignages successifs, tous plus affligeants les uns que les autres qui détaillaient, par le menu, le calvaire de ce petit garçon.

Y avait-il dans le tribunal, une (ou des) personne(s) qui, comme moi, se sente touché de commisération vis-à-vis de l'accusé ? Cette question me hante depuis. Est-elle si incongru que je ne puisse l'évoquer ? Etait-ce une pensée honteuse ? Elle me parut l'être. ... A l'énoncé du verdict : quinze ans fermes, les traits des membres du public se relâchèrent. Ils étaient apaisés que la Justice soit passée. Comme beaucoup d'autres, je l'imagine, je croyais pouvoir écrire, dans mes pensées, le mot : fin à cette histoire sordide. Mais cette parcelle d'humanité qui ne se manifesta que par des pleurs, continua à m'obséder. Avais-je perdu le sens commun ? Mon cœur n'était-il pas assez endurci ? Alors devais-je dissimuler la pitié pour qu'elle ne ressemble pas à la faiblesse ?

Plus de dix ans après, j'ai résolument répondu à ces intimes questions. Je n'ai rien à renier ni de l'apitoiement, ni l'attendrissement de mon âme. Et je clame que j'ai pensé avec mon cœur avec force et vigueur, droiture et simplicité. Je désavouerais mon jugement que je trahirais mon âme.

« Développe en toi l'indépendance à tout moment avec bienveillance, simplicité et modestie »

Marc Aurèle.

09/09/2014